



Certificat d'adressage à rectifier

Par Stellou7

Bonjour,

Ma maison mitoyenne comporte une plaque indiquant un numéro erroné. Je le sais pour avoir demandé un certificat d'adressage à la Mairie. Depuis la numérotation n'a toujours pas été changée depuis 2 ans;

Comme il s'agit d'un hameau on ne peut pas rectifier nous même sur le web et de toute façon il faut un Arrêté 'd'après les informations que j'ai trouvées)

Ce mauvais numérotage m'a causé des problèmes administratifs, et la Mairie ,qui n'a pas établi ni modifié le numérotage est tenue pour responsable a priori.

Quels sont mes recours ?Merci